

## « Troubles des apprentissages : quels outils de compensation numériques ? »

### CONTEXTE DE LA FORMATION

---



**Durée** : 3 heures



**Calendrier prévisionnel** : A définir selon les besoins de l'entreprise.



**Effectif mini | maxi** : 8 | 12



**Lieu de réalisation & Accessibilité** : Cette formation est dispensée dans les locaux de l'entreprise. Elle est accessible à tout moment, y compris aux personnes en situation de handicap\*, dans le cadre d'une convention qui sera préalablement signée avec l'entreprise et qui prévoira la bonne accessibilité des locaux et l'adéquation des moyens pédagogiques au Public en Situation de Handicap (PSH).

\* Retrouvez L'offre de services et d'aides financières de l'AGEFIPH à télécharger, en suivant le lien : <https://www.agefiph.fr>

**Public visé** : professeurs des écoles, professeurs du secondaire, AESH

**Prérequis** : aucun

#### Objectifs de la formation :

- Analyser les besoins d'adaptations dans la diversité des élèves,
- Connaître les différents types d'adaptations numériques existants,
- Se familiariser avec l'utilisation de logiciels de compensation courants.

#### Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dotée d'un ordinateur, vidéoprojecteur, prises électriques et rallonges électriques,
- Méthodes pédagogiques transmissives (diaporama, vidéo),
- Méthodes interrogatives, actives et participatives à travers différentes techniques d'animations,
- Remise au stagiaire d'un support de formation au format numérique.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence,
- Grille d'évaluation du participant tout au long de la formation,
- Formulaire de satisfaction stagiaire à l'issue de la formation,
- Délivrance d'une attestation de fin de formation,
- Formulaire de satisfaction Client à l'issue de la formation,
- Formulaire de satisfaction stagiaire 3 mois après la formation.

### CONTENU DE LA FORMATION

---

1 – Introduction – Présentation mutuelle (*durée : 15 min*)

2 – Les troubles du langage et des apprentissages dans les troubles neurodéveloppementaux (*durée : 45min*)  
*apports théoriques*

3 – Les difficultés que peuvent rencontrer ces élèves à l'école (*durée : 30min*)  
*brainstorming sur les activités scolaires « empêchées », partage d'expérience des stagiaires, cas cliniques*

4 – Les adaptations et compensations numériques que l'on peut proposer (*durée : 60min*)  
*présentation et essais de logiciels et de matériels*

5 – Conclusion – Ressources (*durée : 15 min*)

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

---

**Tarification** : L'APAJH 44 étant exonérée de TVA en vertu de l'article 293B du code général des impôts, il s'agit des tarifs finaux. Ces tarifs sont compris hors frais de déplacement et d'adaptation pédagogique.

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la signature de la convention de formation ou de la proposition technique et financière.